

SST - Sauveteur Secourisme du Travail - Formation initiale



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Devenir Sauveteur Secouriste du Travail
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques en matière de prévention
- Contribuer à la prévention des risques dans l'entreprise



PUBLIC CONCERNE

- L'ensemble du personnel



PREREQUIS

- Pas de prérequis spécifique



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur
- Travail d'échange avec les participants sous forme de réunion-discussion
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne 30 à 50%)
- Remise d'un support de cours



MODALITES D'EVALUATION

- Feuille de présence signée en demi-journée,
- Evaluation des acquis tout au long de la formation,
- Questionnaire de satisfaction,
- Attestation de stage à chaque apprenant,
- Positionnement préalable oral ou écrit,
- Evaluation formative tout au long de la formation,
- Evaluation sommative faite par le formateur ou à l'aide des certifications disponibles



MOYENS TECHNIQUES EN PRESENTIEL

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation équipée à minima d'un vidéo projecteur et d'un tableau blanc et/ou paperboard.
- Pour les formations nécessitant un ordinateur, un PC est mis à disposition de chaque participant.



MOYENS TECHNIQUES EN DISTANCIEL

- A l'aide d'un logiciel (Teams, Zoom...), d'un micro et éventuellement d'une caméra les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Sessions organisées en inter comme en intra entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, assistance technique à disposition au 04 67 13 45 45.



ORGANISATION

- Délai d'accès : 5 jours ouvrés (délai variable en fonction du financeur)
- Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h



ACCESSIBILITE

- Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.
- Pour tout renseignement, notre référent handicap reste à votre disposition : mteyssedou@ait.fr



PROFIL FORMATEUR

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité.



CERTIFICATION POSSIBLE

- Aucune

SST - Sauveteur Secourisme du Travail - Formation initiale

PRESENTATION DE LA FORMATION, DES PARTICIPANTS ET DE LEURS ATTENTES SPECIFIQUES

LES COMPETENCES DEVELOPPEES DANS CE MODULE :

- Les compétences développées dans ce module :
- Savoir situer le cadre juridique de son intervention
- Savoir réaliser une protection adaptée
- Etre capable d'examiner une ou des victime(s) avant, pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat cherché
- Pouvoir alerter ou faire alerter en fonction de l'organisation des secours au sein de la structure
- Etre en mesure de secourir la ou les victime(s) de façon appropriée
- Pouvoir situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention au sein de sa structure
- Etre capable de mettre en œuvre ses compétences en matière de protection (situation d'accident) au profit d'actions de prévention
- Avoir un rôle d'informateur des situations dangereuses repérées auprès des personnes chargées de la prévention au sein de la structure
- (plan d'organisation)

SITUER LE SAUVETAGE SECOURISME DU TRAVAIL DANS LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL

- Connaître les principaux indicateurs de santé au travail, dans l'établissement ou dans la profession
- Connaître son rôle de sauveteur secouriste du travail
- Connaître le cadre juridique de son intervention en entreprise et hors entreprise

PROTEGER

- Connaître l'alerte aux populations et savoir la mettre en œuvre
- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement
- Supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

EXAMINER

- Examiner la ou les victime(s) avant et pendant la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Rechercher la présence d'un ou plusieurs des signes indiquant que la vie de la victime est menacée
- Reconnaître les autres signes affectant la victime
- Prioriser les actions

FAIRE ALERTER OU ALERTER

- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement
- Informer son responsable hiérarchique et/ou la (les) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise ou l'établissement, de la/des
- situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

SECOURIR

- Choisir et effectuer l'action appropriée à l'état de la victime en respectant la conduite à tenir indiquée dans le guide des données
- techniques
- Surveiller l'amélioration ou l'aggravation de l'état de la victime et adapter sa conduite si besoin, jusqu'à l'arrivée des secours spécialisés

SITUER SON ROLE DE SST DANS L'ORGANISATION DE LA PREVENTION DANS L'ENTREPRISE

- S'approprier les enjeux de la prévention
- Se positionner comme acteur de la prévention

SAVOIR CARACTERISER LES RISQUES PROFESSIONNELS DANS UNE SITUATION DE TRAVAIL

- Repérer les dangers et informer les personnes exposées
- Déterminer les risques et les dommages possibles

METTRE EN ŒUVRE SES COMPETENCES EN MATIERE DE PROTECTION (SITUATION D'ACCIDENT) AU PROFIT D' ACTIONS DE PREVENTION

- Supprimer ou réduire les risques sur lesquels il est possible d'agir directement
- Transmettre aux personnes en charge de la prévention les éléments liés à une situation dangereuse repérée
- Être force de proposition sur les pistes d'amélioration

SI BESOIN

- Situations inhérentes aux risques spécifiques

EPREUVE CERTIFICATIVE : EVALUATION THEORIQUE ET PRATIQUE SELON LA GRILLE DE CERTIFICATION DES COMPETENCES DU SST DE L'INRS

BILAN, EVALUATION ET SYNTHESE DE LA FORMATION

- Bilan, évaluation et synthèse de la formation

PERIODICITE DE MAINTIEN DES COMPETENCES : 2 ANS

- Périodicité de maintien des compétences : 2 ans

REMARQUES : LA FORMATION S'ADRESSE A UN GROUPE DE 4 A 10 PERSONNES. LA DUREE EST DE 12 A 14 HEURES. LES TEMPS INDIQUES SONT DES TEMPS DE FACE A FACE PEDAGOGIQUE EFFECTIF. INSCRIPTION MINIMALE 15 JOURS AVANT LE DEBUT DE LA FORMATION.

- Remarques : la formation s'adresse à un groupe de 4 à 10 personnes. La durée est de 12 à 14 heures. Les temps indiqués sont des temps de face à face pédagogique effectif. Inscription minimale 15 jours avant le début de la formation.

PROFIL FORMATEUR : FORMATEUR CERTIFIE SST NIVEAU 2 - INRS

- Profil formateur : formateur certifié SST Niveau 2 - INRS

CONTEXTE REGLEMENTAIRE : ART. L.4121-1, R.4224-15 ET R.4224-16 DU CODE DU TRAVAIL

- Contexte réglementaire : Art. L.4121-1, R.4224-15 et R.4224-16 du Code du Travail